

PROCES-VERBAL

Séance du conseil municipal du 10 septembre 2021

COMMUNE DE MOISSANNES

En présence de

Monsieur BREGAINT Jean-Louis, Monsieur TALABOT Dominique, Monsieur NARD Sylvain, Monsieur ESPINASSE Jérôme, Madame PIARROUX Audrey, Madame PERPILLOU Angélique et Monsieur BARRAUD Jean-Luc, Monsieur LASSENE Jérôme, Madame DESAGE Angélique, Madame BARRAUD Samantha.

Absents

Monsieur DORLIAT Guillaume

Secrétaire de séance

Madame Audrey PIARROUX

Approbation du procès-verbal

Sans observation, le procès-verbal du 28 mai 2021 est approuvé à l'unanimité avec 10 Pour.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 28 mai,

Intercommunalité :

- Dispositif TZCLD,
- Transfert de la compétence PLU.

Finances :

- Procédure clôture BP Lotissement.

Affaires générales :

- Licence d'autorisation CIPro Villes,
- Changement horaire mairie.

Questions diverses

- Algeco,
- Ancienne salle polyvalente.

Heure de clôture

Conseil municipal clôturer à 22h17

1- Dispositif TZCLD (Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée)

Monsieur le maire rappelle le contenu de l'expérimentation nationale « Territoire Zéro Chômeur de Durée » dont l'objectif est de participer à résoudre la problématique du chômage de longue durée (supérieur à 12 mois) sur le territoire.

Il rappelle que le déploiement de l'expérimentation est porté à l'échelle du Pays Monts Barrages, en partenariat avec le PETR Monts et Barrages, l'association le Relais infos Services et l'association inter consulaire de la Haute-Vienne.

Cette coopération d'acteurs a permis la fabrication du consensus local, le déploiement de la méthodologie de conduite du projet, la mise à disposition l'équipe projet et porte le comité local pour l'emploi (CLE).

L'expérimentation s'appuie sur six principes fondamentaux :

- L'exhaustivité territoriale,
- L'embauche non sélective,
- La qualité de l'emploi,
- L'emploi à temps choisi,
- L'emploi formation,
- La création nette d'emplois.

Monsieur le maire demande aux membres du conseil de se prononcer sur le soutien et la participation au projet Territoire Zéro Chômeur de longue durée territoire Monts et Barrages.

Après délibération le conseil émet un avis favorable au soutien et à la participation au projet TZCLD. Pour 10 Contre 0.

2- Transfert de la compétence en matière de PLU

J.L BREGAINT, fait lecture du courrier de la préfecture concernant le transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme. Il rappelle que la communauté de communes de Noblat regroupe 12 communes pour une population totale de 12 098 habitants, selon les données INSEE des populations légales en vigueur au 1^{er} janvier 2021, le seuil fixé pour la minorité de blocage s'établit à 3 communes représentant au moins 2 420 habitants. Il ressort que 6 communes ont transmises au service de la préfecture une délibération s'opposant au transfert. Par conséquent, la majorité requise pour l'opposition au transfert de la compétence PLU au 1^{er} juillet 2021 est atteinte et l'exercice de cette compétence continue donc de relever du domaine communal.

3- Procédure clôture BP Lotissement

J.L BREGAINT, indique que le budget annexe Lotissement comme convenu lors d'un conseil municipal sera clôturé dans l'année 2021. Pour cela, il reste des écritures d'opérations d'ordres à effectuer. La nouvelle collaboratrice du percepteur en collaboration avec la mairie transmettra les différentes écritures à faire pour clôturer ce budget. Avis favorable de l'assemblée délibérante.

4- Ligne de trésorerie

J.L BREGAINT, précise qu'afin de financer la construction de la chaufferie et de faire face à tout risque de rupture de paiement dans un délai très court, la commune peut ouvrir une ligne de trésorerie. Différents organismes bancaires ont été sollicités afin d'établir une proposition en ce sens. Après étude des offres reçues, la proposition de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Aquitaine apparaît être la plus intéressante. Le conseil municipal décide de demander au crédit agricole une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 euros, avec un taux variable 0,548% (basé sur l'EURIBOR) pour une durée de 12 mois. L'assemblée délibérante décide de prendre l'engagement pendant toute la durée des prêts de créer et mettre en recouvrement les contributions directes nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances et de conférer toutes les délégations utiles à monsieur le maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du ou des contrats de prêts à passer avec l'établissement prêteur, et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

5- Licence d'autorisation CIPro Villes et Intercommunalités

J-L BREGAINT, présente le CFC (Centre Français d'exploitation du droit des Copies), en précisant que c'est un organisme de gestion collective des auteurs et des éditeurs, agréé par le Ministre de la Culture, qui autorise la réalisation et la diffusion de copies, papier et numériques, d'articles de presse et de pages de livres. Il indique que la commune peut signer une licence copies internes professionnelles au CFC qui permet aux agents et élus de la collectivité de photocopier, d'imprimer, d'envoyer par mail ou de mettre sur un réseau interne des copies d'articles de presse dans la légalité. En contrepartie la signature de la licence entraînera pour la collectivité le paiement d'une redevance annuelle d'un montant de 380€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas adhérer auprès du CFC. Pour 10 Contre 0.

6- Changement horaire mairie

J-L BREGAINT, demande à l'assemblée délibérante la possibilité de changer les horaires d'ouverture au public de la mairie. En effet, il propose qu'à partir du 1^{er} octobre 2021 les horaires d'ouverture soient les suivantes : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés accepte les nouveaux horaires de la mairie qui seront applicable au 1^{er} octobre 2021. Pour 10 Contre 0.

7- Questions diverses

- ✚ J-L BREGAINT, informe qu'une habitante de la commune propose ses services bénévolement pour la gestion de la bibliothèque en collaboration avec la personne en place, de plus, elle propose des cours particuliers bénévolement en anglais, français et allemand pour les enfants de l'école de Moissannes qui le souhaitent. Après en avoir délibéré le conseil émet un avis favorable à la proposition de l'administrée et précise prendre contact avec la directrice de l'école pour évoquer la proposition des cours. Pour 10 Contre 0.
- ✚ J. ESPINASSE, indique que la bibliothèque actuellement installée dans l'Algeco est en train d'être aménagée dans l'ancienne salle du conseil à côté de la mairie. Une fois le déménagement terminé et après la réunion de la commission des travaux l'Algeco sera mis en vente. Avis favorable du conseil Pour 10 Contre 0.
- ✚ J. ESPINASSE, précise qu'il y a un problème de stationnement vers l'école. Lors de la commission travaux du 23 septembre les élus vont étudier les différentes solutions envisageables. Avis favorable du conseil municipal. Pour 10 Contre 0.
- ✚ J-L BREGAINT, indique qu'une réunion entre un représentant de l'ATEC et les élus de Moissannes va avoir lieu pour présenter les différents projets pour la future mairie. Avis favorable du conseil.
- ✚ J. ESPINASSE, indique qu'il a contacté Eco-compost pour le renouvellement de la convention pour le broyage des déchets verts. Le broyage devrait avoir lieu prochainement. Avis favorable du conseil.
- ✚ J-L BREGAINT, informe qu'une association en cours de dissolution propose 360 assiettes plates et 360 assiettes creuses pour la somme de 400€. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de faire l'acquisition des assiettes au profit de la salle culturelle et festive de Moissannes. Avis favorable du conseil.
- ✚ A. PERPILLOU, précise avoir pris contact avec l'entreprise PICTOMATIC pour la création du site internet. Elle confirme que le site est en cours de création. De plus, elle informe que l'entreprise PICTOMATIC offre la réfection du logo de la commune de Moissannes. Après avoir étudié les deux propositions de logo la commune choisit le deuxième logo du document avec 6 Pour et 4 Contre.